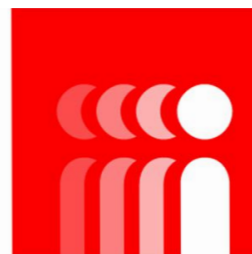


Insertion Suisse Arbeitsintegration Schweiz Inserimento Svizzera



ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

> Assemblée générale d'Insertion Suisse

Le 29 mai 2018 a eu lieu l'Assemblée générale d'Insertion Suisse. Après avoir traité les points ordinaires à l'ordre du jour, la nouvelle stratégie 2018-2022 ainsi que la révision de la norme qualité IN-Qualis ont été présentées et votées. La stratégie 2018-2022 poursuit quatre axes principaux : le réseau, la représentativité, le monitoring politique et scientifique ainsi que la professionnalité. Ces orientations ont été adoptées et approuvées à l'unanimité par les membres.

La norme révisée IN-Qualis a également été approuvée par les membres. Avec cette révision, la norme s'organise désormais en modules et couvre l'entier du champ des prestations en insertion (mesures collectives internes et externes, suivi individuel et formation), elle est compatible avec les autres normes et elle intègre de nouveaux éléments importants (système de contrôle interne, protection des données, etc.).

> Le Conseil national approuve notre demande de faire figurer les organismes d'insertion comme exceptions à la LMP révisée

Le mercredi 13 juin, le Conseil national a approuvé notre demande d'inclure les organismes d'insertion socioprofessionnelle sur la liste des exceptions à la révision de la Loi sur les marchés publics. Ainsi, les mesures continueraient d'être soumises au droit des subventions et n'auraient pas à faire l'objet d'un appel d'offres. Les cantons pourraient ainsi conserver leurs compétences ainsi que la liberté de choisir les mesures appropriées.

Ce premier succès est le résultat d'un effort commun et nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre engagement et soutien. Avec la décision du Conseil national, la moitié de l'objectif a été atteint. La question est maintenant soumise au Conseil des États, où elle sera examinée d'abord par la CER le 3 juillet 2018, avant d'être discutée en séance plénière. Tous les membres du Conseil des États seront contactés et informés par courrier de la position d'Insertion Suisse, mais si vous connaissez personnellement des membres du Conseil des États, nous vous serions reconnaissants de les contacter directement pour les convaincre de l'importance d'accepter l'exception. Par souci d'organisation, nous vous remercions de nous informer des actions entreprises. Nous sommes également intéressés par la collecte d'éventuels arguments que nous n'avons peut-être pas identifiés jusqu'à présent. Un grand merci d'avance pour vos efforts, cela en vaut la peine. [Vers la prise de position.](#)

ACTUALITÉS DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

> La Confédération et les cantons lancent un agenda commun en matière d'intégration

La Confédération et les cantons souhaitent intégrer plus rapidement les personnes admises à titre provisoire et les réfugiés dans le monde du travail et diminuer ainsi la dépendance de ces personnes de l'aide sociale. À cette fin, ils se sont entendus sur un agenda commun en matière d'intégration, qui prévoit notamment des investissements nettement supérieurs à ceux consentis jusqu'à présent, énonce des objectifs concrets et définit un processus d'intégration liant tous les acteurs concernés.

Jusqu'à présent, les cantons recevaient un forfait d'intégration unique de 6000 francs par réfugié et personne admise à titre provisoire. Après d'âpres négociations, la Confédération triple ce montant, qui s'élève désormais à 18'000 francs. De leur côté, les cantons s'engagent à atteindre des objectifs clairement définis. Ainsi, par exemple, cinq ans après leur arrivée en Suisse, deux tiers des 16-25 ans doivent suivre une formation. Ces mesures permettront de soulager l'aide sociale et le secteur de la formation. [Vers le communiqué.](#)

> **Entrée en vigueur du Règlement général de protection des données (RGPD) de l'Union européenne**

Le règlement général de protection des données (RGPD) de l'Union européenne est entré en vigueur le 25 mai 2018. Face au développement technologique, il vise la mise en place de règles communes à l'UE dans le but de garantir à chaque citoyen et citoyenne européen-ne la protection de ses données personnelles. Ce règlement s'applique également aux sociétés et institutions suisses qui échangent des données avec des pays de l'UE. La révision totale de la loi fédérale sur la protection des données (LPD) qui devrait entrer en vigueur à la mi-2019 poursuit les mêmes objectifs. Il est donc recommandé en tant qu'institution d'anticiper et de se mettre au travail dès maintenant. Les informations principales sont résumées dans [l'édition de mars 2018](#) du magazine de l'INSOS.

> **Vidéo explicative sur l'obligation d'annoncer les postes vacants**

Dans l'optique de l'entrée en vigueur de l'obligation d'annoncer les postes vacants le 1er juillet 2018, le SECO a réalisé [une vidéo explicative](#) en vue de renseigner le public, notamment les employeurs et les demandeurs d'emploi, sur le but et la mise en œuvre de cette obligation. Outre le contexte politique, elle explique ce que l'obligation d'annonce implique pour les employeurs et les demandeurs d'emploi au moyen d'exemples pratiques.

> **Intégration des réfugiés sur le marché du travail via le service public de l'emploi**

En décembre 2017, le Conseil fédéral a décidé de la manière dont il entendait transposer dans les ordonnances pertinentes la loi d'application de l'article constitutionnel relatif à la gestion de l'immigration (art. 121a Cst.). La nouvelle loi qui entrera en vigueur le 1 juillet 2018 prévoit notamment que les réfugiés reconnus et les personnes admises à titre provisoire qui sont employables, qui cherchent un emploi et qui perçoivent l'aide sociale soient aussi inscrits au service public de l'emploi. L'objectif est de leur offrir des chances ciblées de s'intégrer durablement dans le marché suisse du travail. En se basant sur plusieurs d'études, le Secrétariat d'Etat aux migrations considère que le potentiel d'intégration de ces personnes est élevé : environ 70 % des réfugiés devraient pouvoir intégrer le marché de l'emploi ou poursuivre une formation, dans une période allant de deux à cinq années.

[Plus d'informations.](#)

> Assurance-accidents: répercussions de l'arrêt 8C 302/2017 du Tribunal fédéral

Dans un arrêt de principe, le Tribunal fédéral a statué en août 2017 que les placements à l'essai et stages de formation sans salaire AVS sont également soumis à l'obligation d'assurance (art. 1a al. 1 LAA) pour les bénéficiaires de l'aide sociale. L'arrêt remet en question la position prévalant à ce jour dans l'insertion professionnelle selon laquelle les frais d'accident sont couverts par l'assurance-maladie et non pas par la LAA. Cela signifie que les prestations de travail des bénéficiaires de l'aide sociale et des demandeurs d'asile relèvent dès 2019 de l'assurance-accidents de l'entreprise d'affectation et que celle-ci déclare les missions correspondantes à l'assureur-accidents. L'obligation d'assurance s'applique à toutes les prestations de travail qui mettent l'insertion professionnelle au premier plan. Les missions axées sur l'intégration sociale ne sont pas couvertes par la LAA. La CSIAS élaborera une notice à ce sujet, ainsi qu'un modèle de convention entre l'entreprise d'affectation et le service social. La publication est prévue à l'automne 2018.

> Genève : 226 entreprises labellisées "1+ pour tous"

Dans le canton de Genève, 226 entreprises portent actuellement le label "1+ pour tous" avec la mention "employeur responsable" ou "partenaire". Ce label est destiné aux entreprises qui engagent ou participent au recrutement de personnes sans emploi, discriminées sur le marché du travail, soit à cause de leur âge, d'un handicap, d'une interruption volontaire de leur parcours professionnel ou d'une période trop longue de chômage. Au total, 437 labels ont été décernés depuis 2015 et 567 personnes (267 femmes et 300 hommes) ont été engagées avec un contrat à durée indéterminée.

[Communiqué de presse](#)

> Vaud: Baisse du nombre de jeunes à l'aide sociale

Dans le canton de Vaud, le nombre de jeunes de 18 à 25 ans bénéficiaires de l'aide sociale a diminué de 17,2% entre janvier 2017 et janvier 2018. Cette baisse résulte de la mise en place de plusieurs mesures. Depuis 2017, un nouveau dispositif prévoit d'orienter les jeunes en difficulté vers un soutien à la formation plutôt que vers l'aide sociale et de leur octroyer des bourses plutôt que le revenu d'insertion. Près de 1000 jeunes ont ainsi été dirigés vers une formation et 400 bourses ont déjà été attribuées. En outre, les mesures de

transition ont été étoffées et des projets sont en cours pour augmenter le nombre de places d'apprentissage et prévenir les ruptures de formation.

[Communiqué de presse](#)

FORMATIONS CONTINUES

> Nouveau brevet fédéral : Spécialiste de la migration

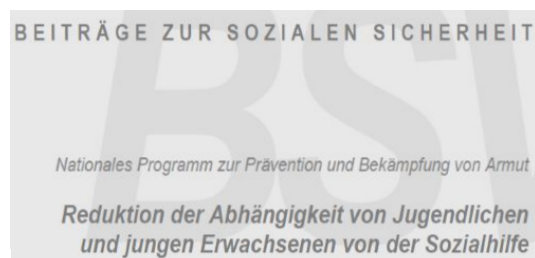
[Partenaire-formation.ch](#) développe une formation préparatoire en vue de l'obtention du brevet de Spécialiste de la migration dès janvier 2019. Organisée pour la première fois à Lausanne, le dispositif de formation met en avant l'analyse de pratiques professionnelles comme source d'apprentissage. Une séance d'information est organisée le jeudi 20 septembre 2018 à 18h00 à l'Espace DICKENS à Lausanne.

> Module de formation : Techniques d'aide à l'explicitation (EXP)

Une formation utile dans l'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience. Le module est constitué de 8 jours de formation et il commence le 19 novembre 2018. Informations complémentaires en suivant [ce lien](#).

ÉTUDES ET PUBLICATIONS

Visiter le catalogue en ligne



Jeunes à l'aide sociale: une meilleure coordination est nécessaire. En 2016, 41'500 personnes âgées de 15 à 25 ans dépendaient de l'aide sociale en Suisse.

knoten & maschen

Blog des BFH-Zentrums Soziale Sicherheit

THEMEN ▾

RUBRIKEN ▾

ÜBER UNS ▾

Die Einflussfaktoren eines Sozialdienstes für nachhaltige Integration

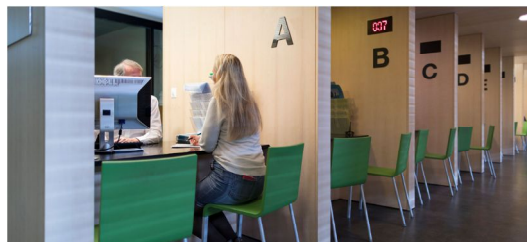
Von Claudia Michel, Daniel Iseli und Simon Steger / 03. Mai 2018 0 Kommentare

k

L'aide à l'intégration doit être plus ciblée et planifiée. Le recours récurrent à l'aide sociale concerne environ un tiers des cas. Une [étude](#) (en allemand) de la Haute école spécialisée bernoise a relevé dix facteurs qui pourraient être considérés comme importants pour une intégration

Le risque de dépendre de l'aide sociale est supérieur à la moyenne pour les jeunes sans formation. De nombreuses offres d'assistance existent dans les cantons et les villes, mais elles sont mal coordonnées. Une nouvelle [étude](#) (en allemand, avec résumé en français) le montre. Les auteures proposent la mise sur pied de services cantonaux d'aiguillage, à l'image du canton de Berne.

durable. Il faut surtout agir au niveau de la planification des objectifs et des mesures. L'étude a montré que ce facteur en particulier peut augmenter la probabilité d'un renoncement durable à l'aide sociale mais que, dans la pratique, il n'est pas suffisamment pris en compte.



Le service public de l'emploi gagne en efficacité. Entre 2003 et 2016, l'efficacité du service public de l'emploi s'est améliorée, comme le montre une [étude](#) réalisée par le bureau de conseil B,S,S. La durée moyenne de perception d'indemnités journalières a ainsi baissé de 4,5%, soit d'environ huit jours (cela représente une économie de quelque 250 millions de francs en 2017). Le taux de chômage de longue durée a également diminué de 3,3 points de pourcentage, ce qui correspond à un recul d'environ 11%. En revanche, le risque d'arriver en fin de droits reste identique. Ces résultats mettent en évidence une amélioration de l'efficacité notamment chez les demandeurs d'emploi bénéficiant de durées moyennes d'indemnisation. L'étude fait aussi l'objet d'un [article](#) dans la revue La Vie économique.

État des lieux concernant l'AFP

La formation professionnelle est-elle inclusive?

Une série de mesures visent à faciliter l'insertion professionnelle de jeunes défavorisés. Dans le cadre de la publication d'un livre, les auteures de cet article ont salué pour la première fois les effets réels de ces mesures et tirent des conclusions globalement positives.

Par Ursula Scharnhorst et Marlise Kammermann, Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle

La formation professionnelle est-elle inclusive? Une série de mesures visent à faciliter l'insertion professionnelle de jeunes défavorisés. Dans le cadre de la publication d'un livre, les auteures de cet article ont salué pour la première fois les effets réels de ces mesures et tirent des conclusions globalement positives. [Article panorama.](#)



NOUVELLES ADHÉSIONS

> [Marktlücke](#) • ZH

> [Radioschule klipp-klang](#) • ZH

> [CreaLengo GmbH](#) • SO

> Philippe Loup, Président Insertion Neuchâtel • NE


> [Società degli impiegati del commercio](#), Sezione Ticino • TI

NOMBRE TOTAL DE MEMBRES

218

AGENDA 2018

22 JUIN 2018

 Séance d'information "Obligation d'annoncer les postes vacants"

[Informations](#)

26 JUIN 2018

FHNW : Innovation in Nonprofit
Organisationen

[Programme et inscription](#)

28 AOUT 2018

 Echange de pratiques "Arbeitsintegration 50Plus"

[Programme et inscription](#)

30 AOUT 2018

Qualitätslabel in der Weiterbildung: Nutzen maximieren, Mehrwert verkaufen

[Programme et inscription](#)

7 SEPTEMBRE 2018

Conférence de clôture du [Programme](#) national contre la pauvreté

10 SEPTEMBRE 2018

 Formation continue "Der digitale Jobmarkt"

[Programme et inscription](#)

19 SEPTEMBRE 2018

 Formation continue "Le marché de l'emploi numérique"

[Programme et inscription](#)

28 SEPTEMBRE 2018

Avenir social : formation et qualité dans le travail social

[Programme et inscription](#)

25 OCTOBRE 2018

 Rencontre groupe régionaux Insertion
Suisse

25 OCTOBRE 2018

Fachtagung Supported Employment Schweiz
[Informations et inscription](#)

9 NOVEMBRE 2018

Les MSP, d'hier à demain
[Programme et inscription](#)

Agenda en ligne
